

L'APCL

MARCHE IVV

Le 17 février a été à marquer d'une pierre blanche puisque pour la première fois le cap des 1000 marcheurs (1083 exactement) a été franchi. Un succès dû à la fois à des circuits de marche toujours renouvelés, une météo complaisante et un repas de midi bien prisé. L'organisation globale a essuyé de gros coups de chaud mais dans l'ensemble tous les membres actifs ce jour-là ont su répondre à une affluence exceptionnelle.



Marches locales et barbecue.

En clôture de saison et pour célébrer la fin de saison des marches locales tous les membres de l'APCL ont été conviés le dimanche 30 juin à un barbecue autour d'un jambon à la broche. La chaleur caniculaire a eu pour conséquence un circuit écourté et du coup la partie festive a gagné en convivialité.



A retenir : 12 octobre: marche « À Pas Contés » Inscription obligatoire.

27 octobre : sortie à Kirrwiller

30 novembre : sortie à l'Europa Park de Rust (en concert avec l'amicale des pompiers)

Site de l'association : apcl-leyviller.fr (à consommer sans modération)

L'APCL souhaite de bonnes vacances à tout le monde et vous donne rendez-vous à la rentrée.

L'ASL

L'effectif pour cette année 2019 est de 17 coureurs et 5 squasheurs. Une nouvelle année qui veut dire de nouvelles courses, nous avons participé à le traditionnel marche IVV de Leyviller le 17 février où 9 coureurs se sont lancés au 20km pour se retrouver autour d'un repas avec la famille au foyer.



Le 17 mars 8 coureurs ont participé au semi-marathon de Sarrebruck. Le 07 avril était la journée des marathonien, Frédéric Klam a participé à celui de Paris et Myriam Olmscheid, Nadège Keip, Anne Bischoff et Tony Boldan ont participé à celui d'Annecy. 2 coureurs ont fait la course de Strasbourg le 12 mai, puis nous avons fini ce semestre à Behren les Forbach le 30 juin au 10km avec 4 coureurs.

N'oubliez pas de venir vous amuser et vous restaurer à la fête du village qui se déroulera le 10, 11, et 12 août avec sa brocante et ses pizzas flamms! N'hésitez pas à nous rejoindre au club, même en milieu de saison, pour fouler les chemins du village et alentours. Pour cela les départ se font chaque jeudi 19h et dimanche à 9h précise devant le foyer. Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Tony Boldan au 0650241587 ou Alain Bischoff au 0672038217. Tous les membres du club ainsi que son comité vous souhaitent de bonnes vacances

Karaté club : la demande ayant été faite à titre individuelle elle est non recevable.

- vote et approuve à l'unanimité, le budget primitif M 14 2019.

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	734 850 €	441 898 €	1 166 748 €
Recettes	734 850 €	441 898 €	1 166 748 €

- décide à l'unanimité de fixer le montant du loyer du logement 8 rue des roses (bas droit) 57660 Leyviller, renouvellement de bail, à 410 € à compter du 1^{er} août 2019 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.

SEANCE DU 11 JUIN 2019

Le Conseil Municipal :

Décide d'approuver la modification du PLU conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier du PLU modifié est tenu à la disposition du public à la mairie de Leyviller aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires

La présente délibération sera exécutoire:

après sa réception par l'autorité administrative de l'État (Préfet - Sous-Préfet) ;

après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité. La date à prendre en considération est celle du premier jour de l'affichage en Mairie.

La présente délibération accompagnée du dossier de PLU qui lui est annexé est transmise au Préfet (s/couvert du Sous-Préfet).

décide d'accorder une subvention de 945,45 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Leyviller émet un avis favorable à la réalisation des travaux forestiers sylvicoles 2019 dans les parcelles 13 et 29.a pour un montant de 1650 € HT et confie la maîtrise d'œuvre aux services de l'ONF.

décide d'adhérer gratuitement au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE) de la Moselle, Association dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter au contexte locale,

de mandater Monsieur Daniel BALLIÉ Maire, pour représenter la commune de Leyviller avec voix délibérative, aux Assemblées Générales du CAUE de la Moselle.

Nomme Anne-Marie NICOLAY coordonnateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Autorise le Maire à signer l'arrêté.

Carte d'identité:

A noter

Qui est concerné ?

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en cas de changement d'état civil ou d'adresse ou en produisant un justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.

Où et comment faire la demande ?

Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés:

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.

Vous devez vous rendre dans un guichet équipé pour recevoir les demandes de carte d'identité :

(Amnéville; Behren-les-Forbach; Bitche; Boulay; Bouzonville; Chateau-Salins; Creutzwald; Dieuze; Fameck; Faulquemont; Forbach; Freyming-Merlebach; Hayange; Maisières-lès-Metz; Metz; Montigny-lès-Metz; Morhange; Rémillly; Rombas; Saint-Avold; Sarralbe; Sarrebourg; Sarreguemines; Sierck-lès-Bains; Thionville; Woippy; Yutz). Prendre RDV.

Retrait de la carte

La carte est remise au lieu de dépôt du dossier en échange de l'ancienne carte.

Elle doit être retirée dans un délai de **3 mois** suivant sa mise à disposition.

Passé ce délai, la nouvelle carte est détruite.



Durée de validité

15 ans.

Coût

Gratuit.



Participation citoyenne

Le Major FLAUSSE de la Brigade de Gendarmerie de Morhange a sollicité notre commune pour l'éventuel mise en place d'une « **Participation Citoyenne** »

La participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants de la commune en les associant à la protection de leur environnement par des actes simples tels que : la surveillance des logements temporairement inoccupés, le ramassage du courrier des vacanciers, des visites aux personnes isolées, une vigilance accrue à l'égard des événements et des comportements suspects...

Pour mener à bien cette action, nous organiserons courant septembre une réunion publique à la salle socio-culturelle. Si vous souhaitez vous investir dans cette noble cause en devenant « Référant Sécurité » nous vous invitons à vous inscrire dès à présent en mairie.

Dates à retenir :

10, 11, 12 août fête patronale

15 août Marche sur le sentier des terres du bord organisé par le club vosgien.

21 Septembre soirée année 80 organisée par les sapeurs-pompiers

12 octobre « Marche à pas contés »

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 3 novembre 2019 dans la salle socioculturelle de Leyviller.

Le conseil municipal vous souhaite de bonnes vacances !